



Groupe Orange

Avril 2017

# Mise en ligne du guide pratique SUD

« C'est seulement quand on connaît ses droits qu'on peut en revendiquer de nouveaux »

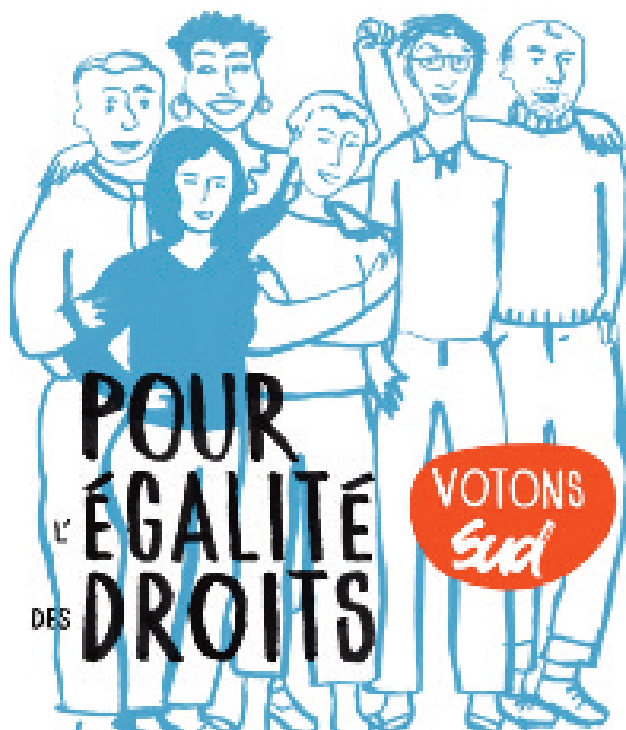
C'est pour cette raison que SUD a décidé de mettre en ligne son guide pratique des salarié-es d'Orange. Une seule adresse : [www.guide-orange.sudptt.org](http://www.guide-orange.sudptt.org)

Ce site regroupe les différents thèmes que vous avez appréciés avec le format livret. Vous retrouverez les informations à jour sur les contrats de travail, les carrières, les rémunérations, l'évolution professionnelle, le temps de travail, les congés et absences, la mobilité, la santé et la prévoyance, la famille et la retraite.

Le droit du travail évolue très rapidement, que ce soit par les lois votées par les parlementaires, par des décrets pris par le gouvernement, par la convention collective et les accords de branche et, enfin, par les accords d'entreprise.

Il est important de connaître les droits qui nous sont applicables, dans la vie quotidienne de l'entreprise, mais aussi afin de se mobiliser et en obtenir de nouveaux, ou défendre ceux qui seraient attaqués.

Pour des raisons juridiques, l'accès au guide pratique SUD est réservé aux salarié-es d'Orange et ses filiales. Ainsi, **chaque visiteur-euse doit être identifié-e avec son adresse mail professionnelle en @orange.com**. C'est pourquoi il vous faut demander un mot de passe à la première connexion en cliquant sur le lien idoine. Après vérification, votre mot de passe vous sera envoyé par mail.



Cette inscription au guide pratique déclenchera également votre abonnement (gratuit) à la newsletter hebdomadaire du secteur télécom. Abonnement qui peut-être résilié à tout moment sur simple demande.

NB : sans identifiant / mot de passe, vous n'aurez qu'un accès partiel au site.

Une mise à jour régulière sera assurée. Une rubrique liste les thèmes en cours d'intégration sur le site. Un formulaire est disponible sur la page d'accueil pour vos remarques.

La rédaction et la mise à jour de ce guide pratique réclament beaucoup d'énergie. C'est possible grâce au temps qui nous est accordé par l'entreprise au prorata des résultats électoraux.

« On ne mendie pas un juste droit, on se bat pour lui » Simone IFF

Fédération des activités postales et de télécommunications

25-27 rue des Envierges 75020 Paris

[www.sudptt.org](http://www.sudptt.org)

[sudptt@sudptt.fr](mailto:sudptt@sudptt.fr) 01 44 62 12 00